

On suppose normalement que l'activité manufacturière se prête bien aux économies d'échelle, du moins initialement, puisque l'amortissement des charges fixes sur un plus grand nombre d'unités produites vient réduire le prix de revient unitaire. *A priori*, on ne peut cependant dire au juste si l'activité manufacturière se prête à des économies de diversification. Si les produits sont liés ou que les charges générales peuvent être réparties sur plusieurs gammes de produits, de telles économies seraient possibles. En revanche, là où l'entreprise accroît sa productivité en se spécialisant dans moins de gammes de produits, des déséconomies de gamme seraient à prévoir. Pour encore compliquer le tableau, il pourrait y avoir des économies de diversification au niveau de l'entreprise, quelles que soient les déséconomies correspondantes au niveau de l'établissement, si une partie des dépenses de l'entreprise, en R-D par exemple, peuvent être étalées sur des établissements multiples, ainsi que le font remarquer Lileeva et Van Biesebroeck. Ce qui est important, c'est que les entreprises peuvent choisir des technologies plus ou moins « flexibles » qui se révéleront optimales pour plus de gammes de produits ou moins.

Ces auteurs constatent que les établissements canadiens connaissent généralement des économies d'échelle, mais des déséconomies de gamme ou de diversification. L'arbitrage échelle-gamme semble un phénomène omniprésent, mais il varie selon le contexte industriel. Dans certains cas, les économies d'échelle et la pénalité de la diversification sont importantes en valeur absolue. Lileeva et Van Biesebroeck considèrent que, dans ce cas, des technologies de production de masse sont en cause. Dans d'autres cas, les économies d'échelle et la pénalité de la diversification sont modestes, et ce sont alors des « systèmes de production flexibles » qui sont en cause. Considérant les cas de conversion technologique dans les entreprises, ces auteurs livrent des résultats montrant que les anciennes technologies de production sont plus souples et que les nouvelles sont des technologies de production de masse. Ainsi, ces dernières auront gagné en importance au fil des ans.

La libéralisation des échanges n'a pas la même incidence sur les exportateurs que sur les non-exportateurs. La réduction des